



VILLE DE  
**Millau**

Service Juridique  
et Assemblée

## CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FEVRIER 2017

PROJET DE DELIBERATION N° 02

RAPPORTEUR : Madame LACAN

Service émetteur : Education

### **Caisse d'Allocations Familiales : Subvention liée au redéploiement des heures du mercredi**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération 2013/176 du Conseil municipal en date du 21 novembre 2013 actant le renouvellement du Contrat Enfance et Jeunesse sur la ville de Millau,

Considérant que le Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ) est un contrat d'objectifs et de cofinancement entre la Caisse d'Allocations Familiales et la ville de Millau qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu' à 17 ans révolus,

Considérant que la réforme des rythmes scolaires a impacté l'offre des Accueils de Loisirs Sans Hébergements (ALSH) les mercredis matins qui sont désormais du temps scolaire,

Considérant que la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) a mis en œuvre un fonds « publics et territoires » pour accompagner les problématiques territoriales des équipements et services d'accueil pour contribuer à la structuration de l'offre sur les territoires,

Considérant que la ville de Millau a supprimé son offre ALSH les mercredis matins et que le redéploiement des heures du mercredi matin sur le temps périscolaire ne pouvait être pris en compte, une réfaction était appliquée au regard des objectifs d'activité inscrits au CEJ signé en 2013. Cette réfaction se traduisait par une baisse du concours financier de la CAF,

Considérant que la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron a décidé d'apporter son soutien aux collectivités impactées par cette réfaction, sur la base des données d'activités et financières réalisées en 2015,

Considérant que la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron propose à la ville de Millau une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 1 553 € au titre de l'année 2016, dans le cadre du redéploiement des heures du mercredi matin,

Aussi, après avis favorable de la Commission finances du 25 janvier 2017, il est proposé au Conseil municipal :

1. **D'APPROUVER** les termes de la convention ci-jointe,
2. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat d'aide financière au fonctionnement avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron,



Service Juridique  
et Assemblée

## CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FEVRIER 2017

PROJET DE DELIBERATION N° 03

RAPPORTEUR : Madame LACAN

Service émetteur : Education/jeunesse

---

### Projet éducatif ville de Millau

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Code de l'Education et en particulier les articles L 551-1 et suivants relatifs aux activités périscolaires,

VU le Code de l'Action Sociale et des familles, notamment les articles R 227-1 et suivants,

Considérant la forte implication de la Ville auprès des partenaires dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, au travers de nombreuses actions et dispositifs pour accompagner les enfants et les jeunes tout au long de leur parcours vers l'âge adulte,

Considérant la volonté de la Ville d'apporter davantage de lisibilité dans sa politique éducative à destination des 0-18 ans sur le territoire,

Considérant qu'il a été décidé d'élaborer un Projet Educatif pouvant servir comme outil de communication et cadre de référence visant à associer et mobiliser les acteurs éducatifs du territoire mais aussi les partenaires institutionnels,

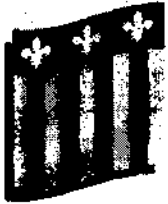
Considérant que l'ensemble des partenaires socio-éducatifs ont participé à l'élaboration de ce projet éducatif,

Considérant que ce projet éducatif est élaboré pour la période 2017-2020,

Considérant que ce projet éducatif est conçu dans une logique évolutive qui permettra de mesurer la pertinence des choix et d'observer si les dispositifs et offres d'activités existantes doivent être adaptés voire redéployés. Un comité de pilotage en assurera le suivi et l'évaluation,

Aussi, après avis favorable de la Commission jeunesse du 3 novembre 2016, il est proposé au Conseil municipal :

1. D'APPROUVER le Projet Educatif consultable au Service éducation,
2. D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.



VILLE DE  
**Millau**

Service Juridique  
et Assemblée

## CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FEVRIER 2017

PROJET DE DELIBERATION N° 04

RAPPORTEUR : Madame LACAN

Service émetteur : Education/jeunesse

### Labellisation Famille Plus

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'intérêt économique et social pour la commune de Millau d'être labellisée « Famille Plus »,

Considérant que ce label favorise le développement économique et touristique de la ville,

Considérant que le label « Famille Plus » permet de promouvoir une certaine qualité d'accueil des familles et des jeunes publics de 0 à 18 ans,

Considérant que ce label incite les socioprofessionnels à la mise en œuvre de prestations et de services de qualité adaptés aux familles,

Considérant qu'il convient pour être labellisé, de procéder à un audit par un cabinet agréé par « Famille Plus » pour un coût estimé à 3 000 € et d'adhérer à l'association Nationale des Mairies des communes classées et des communes touristiques pour 1 000 € par an,

Considérant que ce label est renouvelable tous les 3 ans,

Considérant que l'Office de Tourisme Intercommunal co-anime ce label et participe fortement à cette mise en place et à son développement, par la mise à disposition d'un référent local, en la personne de Laetitia Raisin, pour l'élaboration et le suivi de ce dossier,

Considérant qu'il est proposé d'engager la procédure pour la mise en place du label « Famille Plus » afin que la commune soit labellisée,

Aussi, après avis favorable de la Commission jeunesse du 3 novembre 2016, il est proposé au Conseil municipal :

1. **D'ADHERER** à l'association Nationale des Mairies des communes classées et des communes touristiques et de verser le montant de l'adhésion,
2. **DE DEPOSER** un dossier de candidature pour l'obtention du label « Famille Plus » auprès de cette même association,
3. **D'ENGAGER** une consultation pour réaliser l'audit préalable,
4. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches en découlant.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2017



Service Juridique  
et Assemblée

## CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FEVRIER 2017

PROJET DE DELIBERATION N° 05

RAPPORTEUR : Monsieur DIAZ

Service émetteur : Finances et Contrôle de gestion

### Tarifs des services publics 2017 : secteurs culture, sport et éducation Intégration du label « Famille plus »

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment pris en son article L.2121-29 ;

Considérant que le remaniement des tarifs des services publics a été fait en profondeur en 2015 et que les tarifs n'ont pas subi de modifications majeures en 2016 ;

Considérant la faible évolution du taux de l'inflation, les tarifs 2016 ont été reconduits pour 2017 ;

Considérant que la collectivité à la volonté de mettre en place le label Famille Plus, en 2017, afin de répondre le mieux possible aux attentes et aux désirs des familles avec des enfants et de leur assurer un accueil adapté et des vacances réussies ;

Considérant qu'il convient d'intégrer les notions de Famille et vacanciers, les tarifs des services mentionnés ci-après feront l'objet de modifications :

#### Secteur culture

- **Musée municipal et Graufesenque** : création d'une ligne « Famille » dans la rubrique Entrée gratuite précisant « entrée gratuite pour tous les enfants jusqu'à 18 ans »,  
Ajout de la mention « sauf juillet et août » sur la ligne intitulée « entrée gratuite le 1<sup>er</sup> samedi du mois pour les visiteurs individuels ».
- **Beffroi** : création de la ligne « Famille » dans la rubrique Entrée gratuite précisant « entrée gratuite pour tous les enfants jusqu'à 18 ans »,

#### Secteur sports :

- **Centre aquatique** : réintroduction, pour la période estivale, d'un tarif Famille (2 adultes et 2 enfants) et d'un tarif pour enfant supplémentaire dans les catégories tarifs normaux et tarifs préférentiels pour résidents Millau sur justificatifs, comme indiqué dans le tableau joint ;
- **Stade d'eaux vives** : les familles (2 adultes et 2 enfants minimum), non résidentes à Millau, pourront bénéficier des tarifs préférentiels.

#### Secteur Education :

- **Centres de loisirs** : mise en place d'un tarif dégressif pour les vacanciers en fonction du nombre d'enfant de la famille et de la réservation (à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas).

Aussi, après avis favorable de la Commission municipale des finances en date du 25 janvier 2017, il est proposé au Conseil municipal :

1. **D'ADOPTER** les nouveaux tarifs des services publics relatifs aux secteurs mentionnés ci-dessus, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017 ainsi que les nouvelles mentions, comme indiquées dans les documents annexés à la présente délibération,
2. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches nécessaires et à les mettre en vigueur aux dates d'effet prévues.

	2012 DCM du 24/11/2011 Tarifs applicables à compter du 01/01/2012	2013 DCM du 16/11/2012 Tarifs applicables à compter du 01/01/2013	2014 DCM du 21/11/2013 Tarifs applicables à compter du 01/01/2014	2015 DCM du 17/12/2014 Tarifs applicables à compter du 01/01/2015	2016 DCM du 29/10/2015 Tarifs applicables à compter du 01/01/2016	2017 DCM du 9/02/2017 Tarifs applicables à compter du 01/01/2017
	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros
<b>Tarif normal</b> (payant à partir de 18 ans)	5,40	5,40	5,50	5,50	5,50	5,50
<b>Tarif préférentiel</b> - Résidents Millau				4,10	4,10	4,10
<b>Tarif réduit (sur justificatif)</b>						
- Etudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du R.S.A, titulaires de carte handicapé	4,00	4,10	4,10	4,10	4,10	4,10
- Seniors (à partir de 65 ans)						
- Groupes (à partir de 10 personnes) + accompagnant(s)	6,50	6,70	6,70	7,00	7,00	7,00
<b>BILLET JUMELE</b> Musée/Graufesenque ou Musée/Beffroi	22,00	23,00	24,00	30,00	30,00	30,00
	5,20	5,30	5,30	6,00	6,00	6,00
<b>Entrée gratuite</b>						
Groupes scolaires (visite guidée)						
Le 1er samedi du mois pour les visiteurs individuels (sauf juillet et août)						applicable été 2017
Famille (entrée gratuite pour tous les enfants jusqu'à 18 ans)						applicable au 1er mars 2017

## SERVICE CULTURE : MUSEES

Ouvrages en vente au Musée	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Itinéraire du Patrimoine : Millau au Moyen Age	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00
Itinéraire du Patrimoine : Millau sous l'Ancien Régime	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00
Itinéraire du Patrimoine : Le Patrimoine Caussenard de Millau	9,00	9,00	9,00	9,00	9,00	9,00
Catalogue Théodore RICHARD	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
Catalogue Vigroux	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Catalogue Emma Calvé	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
Catalogue Voir la musique	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
Catalogue Une autre Egypte	29,00	29,00	29,00	29,00	29,00	29,00
Catalogue Jacques VILLON	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
Catalogue Anne-Marie LETORT	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
Catalogue Maurice BOMPARD Voyage en Orient		15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
Catalogue Jean Le Moal - Alfred Manessier			15,00	15,00	15,00	15,00
Frais d'envoi catalogue 1ex	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00

	2012 DCM du 15/12/2011 Tarifs applicables à compter du 01/01/2012	2013 DCM du 16/11/2012 Tarifs applicables à compter du 01/01/2013	2014 DCM du 21/11/2013 Tarifs applicables à compter du 01/01/2014	2015 DCM du 17/12/2014 Tarifs applicables à compter du 01/01/2015	2016 DCM du 29/10/2015 tarifs applicables à compter du 01/01/2016	2017 DCM du 09/02/2017 Tarifs applicables à compter du 01/01/2017
	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros
<b>Tarif normal - (payant à partir de 18 ans)</b>	4,30	4,40	4,40	4,40	4,40	4,40
<b>Tarif préférentiel - Résidents Millau</b>				3,00	3,00	3,00
<b>Tarif réduit (sur justificatif)</b>						
- Etudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du R.S.A, titulaires de carte handicapé	2,90	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00
- Seniors (plus de 65 ans)						
- Groupes (à partir de 10 personnes) + accompagnant(s)						
<b>BILLET JUMELE Graufesenque/Musée ou Graufesenque/Beffroi</b>	6,50	6,70	6,70	7,00	7,00	7,00
<b>Atelier pédagogique (par classe)</b>	22,00	23,00	24,00	30,00	30,00	30,00
<b>Atelier animation (par enfant) hors temps scolaire</b>	5,20	5,30	5,30	6,00	6,00	6,00
<b>Repas Journées de l'Antique</b>					12,00	12,00
<b>Entrée gratuite</b>						
- Groupes scolaires (visite guidée)						
- Le 1er dimanche du mois pour les visiteurs individuels (sauf juillet et août)						
<b>Famille (entrée gratuite pour tous les enfants jusqu'à 18 ans)</b>						applicable été 2017 applicable au 1er mars 2017



Ouvrages en vente sur le site de la graufesenque	2012 DCM du 15/12/2011 Tarifs applicables à compter du 01/01/2012	2013 DCM du 16/11/2012 Tarifs applicables à compter du 01/01/2013	2014 DCM du 21/11/2013 Tarifs applicables à compter du 01/01/2014	2015 DCM du 17/12/2014 Tarifs applicables à compter du 01/01/2015	2016 DCM du 29/10/2015 tarifs applicables à compter du 01/01/2016	2017 DCM du 09/02/2017 Tarifs applicables à compter du 01/01/2017
La Graufesenque, sigillées lisses et autres productions		45,00	45,00	45,00	45,00	45,00
Dossiers archéologie n°215, les potiers Gaulois et la vaisselle Gallo-Romaine		10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Les Rutènes		38,00	38,00	38,00	38,00	38,00
La langue gauloise		30,00	30,00	30,00	30,00	30,00
Les chevaliers de la table ronde		9,00	9,00	9,00	9,00	9,00
Au temps des druides		9,00	9,00	9,00	9,00	9,00
Découvrir le rouergue		15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
La Graufesenque "céramiques Gallo-Romaines"		6,00	6,00	6,00	6,00	6,00
La monnaie chez les Gaulois		25,00	25,00	25,00	25,00	25,00
Cartelets		2,00	2,00	2,00	2,00	2,00
Affiches		1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Cartes postales tarif à l'unité ( Mercure, Nécropole de l'Hospitalet, Céramiques et statuette Mercure, Lagène, Four, Calice, Gourde, Combat gladiateurs, Poinçons moule et vase orné, Sigillées poinçons et moules)		0,50	0,50	0,50	0,50	0,50

VISITE DU BEFFROI

Libellés	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	DCM du 15/12/2011 tarifs applicables à compter du 01/01/2012	DCM du 16/11/2012 tarifs applicables à compter du 01/01/2013	DCM du 21/11/2013 tarifs applicables à compter du 01/01/2014	DCM du 17/12/2014 tarifs applicables à compter du 01/01/2015	DCM du 29/10/2015 tarifs applicables à compter du 01/01/2016	DCM du 09/02/2017 tarifs applicables à compter du 01/01/2017
	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros
<b>Tarif normal</b> - (payant à partir de 18 ans)	3,60	3,70	3,70	3,70	3,70	3,70
<b>Tarif préférentiel</b> - Résidents Millau				2,70	2,70	2,70
<b>Tarif réduit (sur justificatif)</b> - Etudiants - Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, titulaires de carte handicapé - Seniors (plus de 65 ans) - Groupes (à partir de 10 pers.) + accompagnant(s)	2,60	2,60	2,70	2,70	2,70	2,70
<b>BILLET JUMELE</b> Beffroi/Musée ou Beffroi/Graufesenque	6,50	6,70	6,70	7,00	7,00	7,00
<b>Entrée gratuite</b> - Groupes scolaires <b>Famille</b> (entrée gratuite pour tous les enfants jusqu'à 18 ans)						applicable au 1er mars 2017

**TARIFS CENTRE AQUATIQUE ROGER JULIAN**

**TARIFS**

<b>Tarifs adultes + de 15 ans</b>				
- Ticket	3,85 €	4,90 €	4,90 €	4,90 €
- 10 entrées	25,65 €	36,00 €	36,00 €	36,00 €
<b>Enfants (3 à 15 ans)</b>				
- Ticket	2,15 €	2,40 €	2,60 €	2,60 €
- 10 entrées	16,95 €	19,00 €	19,00 €	19,00 €
<b>Tarif Famille : 2 adultes , 2 enfants</b>				14,00 €
<b>Enfant supplémentaire :</b>				2,30 €
<b>TARIFS PREFERENTIELS pour résidents Millau sur justificatifs</b>				
<b>Adultes (+de 15ans)</b>				
- Ticket	3,85 €	3,90 €	3,90 €	3,90 €
- 10 entrées	25,65 €	25,90 €	25,90 €	25,90 €
<b>Enfants ( 3 à 15 ans)</b>				
- Ticket	2,15 €	2,20 €	2,30 €	2,30 €
- 10 entrées	16,95 €	17,00 €	17,50 €	17,50 €
- Carte de chargement	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €
<b>Tarif Famille : 2 adultes , 2 enfants</b>				11,50 €
<b>Enfant supplémentaire :</b>				2,30 €
<b>TARIFS REDUITS sur justificatifs</b>				
<b>Carte jeunes</b>	2,15 €	2,20 €	2,30 €	2,30 €
<b>Ayant droit pole emploi ou RSA (sur présentation d'attestation du mois en cours)</b>	2,85 €	2,90 €		
<b>Titulaire d'une carte handicapé et Étudiants</b>			2,90 €	2,90 €
- Ticket	2,75 €	2,80 €		
- 10 entrées	18,40 €	18,50 €	18,50 €	18,50 €
- Carte de chargement	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €
<b>Carte Famille (2 adultes + 2 enfants) donnant droit au tarif préférentiel/valable 15 jours</b>		10,00 €		
<b>Enfants supplémentaires</b>		2,00 €	supprimé	supprimé
<b>-GROUPES Adultes (+ de 10 personnes) - Corporations professionnelles - Adultes à partir de 18 Heures</b>	2,35 €	2,40 €	2,60 € (2)	2,60 € (2)

TARIFS STADE D'EAUX VIVES				
TARIFS		2014	2015	2016/2017
Location + accès S.E.V 1h30 (possibilité essai 2 embarcations différentes maximum)	/ personne	9,70 €	10,80 €	10,80 €
Animation + location Dragon Boat (OTSI)	/ personne	-	7,50 €	7,50 €
Accès S.E.V 1H30	/ personne	2,65 €	3,70 €	3,70 €
Accès S.E.V 2 x 1H30	/ personne	5,05 €	6,10 €	6,10 €
Encadrement 2h + Location + accès S.E.V	/ personne	14,00 €	15,00 €	15,00 €
TARIFS PREFERENTIELS		2014	2015	2016/2017
Résidents Millavois, licenciés FFCK (1), familles (2 adultes, 2 enfants minimum), étudiants (sur justificatifs)				
Location + accès S.E.V (Maximum 1h30 et 2 embarcations différentes maximum)	/ personne	8,60 €	9,80 €	9,80 €
Animation + location Dragon Boat (OTSI) y compris résidents Communauté de communes	/ personne	-	6,50 €	6,50 €
Accès S.E.V 1H30	/ personne	2,40 €	2,70 €	2,70 €
Accès S.E.V 2 x 1H30	/ personne	4,45 €	5,10 €	5,10 €
Passage simple	/ personne	0,55 €	0,55 €	0,55 €
Encadrement 2 h + Location + accès S.E.V	/ personne	14,00 €	14,00 €	14,00 €
Encadrement 2 h + accès S.E.V	/ personne	6,45 €	8,00 €	8,00 €
Location + accès S.E.V + salle formation - Forfait 2 x 1h30 (centre de formation ou universitaire, groupe minimum de 10 personnes) sans encadrement	/ personne	14,55 €	14,70 €	Suprimé
TARIFS REDUITS		2014	2015	2016/2017
"Carte jeune" Millavois : Location + accès S.E.V 1h30	/ personne	4,45 €	5,10 €	5,10 €
IME Millau: Location + encadrement 2 h + accès S.E.V : groupe maxi de 10 personnes	/ classe	21,60 €	21,80 €	21,80 €
Groupe minimum 10 personnes sur réservation : Encadrement 2 h + Location + accès S.E.V	/ personne	11,90 €	12,00 €	12,00 €
TARIFS CONVENTIONNES		2014	2015	2016/2017
Collèges public et privé Millau (cours EPS uniquement) : tarif révisable tous les ans au 1er septembre sur la base de l'indice INSEE de la consommation (convention du 01/01/2013 au 31/12/2018)	1 h/classe	14,45	14,5 (du 01/09/14 au 30/08/15)	14,5 (du 01/09/15 au 30/08/16)
SDIS : Accès S.E.V 1H30 + salle de formation (2)	/ personne	2,65 €	3,00 €	3,00 €
SDIS : Accès S.E.V 2 x 1H30 + salle de formation (2)	/ personne	5,25 €	6,00 €	6,00 €
SDIS : Location matériel (2)	/ matériel	8,25 €	9,80 €	9,80 €
Comité départemental : Forfait accès annuel (20/01 au 31/12)	/ comité	448,50 €	453,00 €	453,00 €

(1) gratuité de la mise à disposition pour l'entraînement, les compétitions et manifestations sportives conduits par le club MJC Kayak (affilié à la FFCK) et/ou les instances fédérales FFCK, et par l'association scolaire UNSS

(2) gratuité pour le SDIS de l'Aveyron

Secteur éducation : centres de loisirs

VACANCIERS	Tarif dégressif 2017					
	1er enfant	A partir du 2 <sup>e</sup> enfant	1er enfant	A partir du 2 <sup>e</sup> enfant	1er enfant	A partir du 2 <sup>e</sup> enfant
	Journée avec repas	Journée avec repas	1/2 journée avec repas	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas	1/2 journée sans repas
	17,05	14,49	14,05	11,94	11,05	9,39